

Fréterive

Bulletin municipal – Décembre 2015

Le mot du maire

En décembre s'est réunie à Paris la conférence internationale sur le climat, la COP 21. Chaque Etat va devoir s'engager sur sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. A sa modeste échelle, la commune de Fréterive s'est impliquée depuis plusieurs années dans des actions en faveur du climat et de l'environnement. *(En feuilletant ce bulletin vous découvrirez les principaux axes à développer en continuité de ceux déjà réalisés.)*

Dès 2011, et parmi les premières communes en Savoie, Fréterive a choisi de réduire l'éclairage public la nuit, diminuant ainsi sa facture d'électricité *(voir p 5)*.

Notre vallée est touchée par les problèmes de qualité de l'air en provenance des zones urbaines de Grenoble et de Chambéry. En période hivernale les seuils d'alerte de pollution aux particules fines sont souvent atteints. Chacun est donc appelé à respecter les interdictions de brûlage à l'air libre. A Fréterive une concertation avec le Syndicat des pépiniéristes a été engagée afin de trouver une filière de valorisation pour les déchets de plants et sarments de vignes et éviter ainsi

d'augmenter ces phénomènes de pollution *(voir p 4)*.

En matière de développement durable, la commune a terminé la dématérialisation de l'ensemble de ses échanges de dossiers et de données avec les administrations (Préfecture, Trésorerie..) réduisant ainsi notablement sa consommation de papier *(voir p 7)*

Nous continuerons également à favoriser les déplacements à pied entre les hameaux. Le sentier des vignes entre le Villard d'en Haut et les Moulins a fait l'objet de réhabilitation et est entretenu régulièrement par l'association Frette Rive à Pied. Nous remettons également à l'étude le cheminement piéton entre les hameaux de la Fiardière et la Tronche prolongeant ainsi le cheminement sécurisé existant depuis la Colombière jusqu'au Rond Point le long de la RD 201.

Malgré les circonstances actuelles où les ressources des communes, dotations et subventions, diminuent, nous poursuivons en 2016 nos engagements tant au niveau de l'investissement : station d'épuration

de la Maserie *(voir p 3)* que de l'entretien du patrimoine *(voir page3)*. Notre commune restera ainsi agréable à vivre au quotidien tout en se dotant d'aménagements indispensables à un développement harmonieux.

Pour terminer je voudrais adresser mes plus chaleureux remerciements aux agents de la commune. En tant que Maire, je suis très heureuse de pouvoir compter sur leur soutien, service technique, administratif ou encore service périscolaire, tous contribuent au bon fonctionnement du service public nécessaire au bien de notre communauté.

Enfin, entourée de mon équipe municipale, je vous souhaite à vous et tous ceux qui vous sont chers, de très belles fêtes de fin d'année. J'aurais le plaisir de vous adresser mes vœux lors de notre traditionnelle cérémonie qui se tiendra vendredi 8 janvier à la salle des fêtes dès 18h30.

Eve BUEVOZ



L'école de Fréterive



Pour cette année scolaire, 71 enfants sont scolarisés à l'école de Fréterive, répartis sur 3 classes de la petite section au CM2.

L'équipe enseignante composée de Fabienne Belloli, Pascale Zanutto et Jean-Jacques Dovis n'a pas changé.

De nombreuses sorties et activités sont organisées : de belles photos sur le site internet de l'école (www.ac-grenoble.fr/ecole/freterive) peuvent témoigner du dynamisme de l'école.

A la fin de l'année scolaire 2014/2015, le spectacle du magicien d'Oz (avec la classe de CE2/CM1/CM2) a notamment remporté un franc succès : des classes de Châteauneuf et de St Jean de la Porte ont pu y assister.

Une classe de découverte en Dordogne est prévue en juin 2016 pour les deux classes de CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2.

Les Temps d'Activités Périscolaires, une forte participation et des activités de qualité



Retour sur les questionnaires aux familles de juin 2015

Nous remercions les 27 familles qui ont pris de leur temps pour répondre à ce questionnaire.

Il en ressort que la nouvelle semaine scolaire de 4 jours et demi a entraîné, selon la majorité des parents, un changement de l'organisation familiale et une plus grande fatigue chez leurs enfants. Malgré cela, les inscriptions aux TAP se font majoritairement par choix et représentent plus un temps de découverte et de loisirs auquel les enfants sont contents de participer, qu'une simple garde. Les activités proposées satisfont la quasi totalité des familles tant par leur organisation que par leur qualité et le professionnalisme des intervenants.

La commission TAP a tenu compte, autant que possible, des quelques suggestions d'améliorations pour cette nouvelle année scolaire.

Bilan financier des TAP 2014-2015

Le budget estimé au départ était bien calculé et a été respecté.

Pour l'année, après retrait de la subvention de l'état de 50 €, il est resté 79 € par enfant à la charge de la commune pour la rémunération des intervenants. Il faut ajouter à cela les achats de petits matériels (300€) et les frais de ménage et de chauffage des salles.



Les TAP 2015-2016

Les TAP ont très bien démarré leur seconde année, avec un taux de participation en hausse, puisque seuls 6 des 71 enfants de l'école n'y participent pas.

Quelques activités et intervenants, très appréciés l'an dernier,

reviennent cette année pour le plus grand plaisir des enfants : Yoga, musique, théâtre, « la ferme en chemin »...

Des nouveautés seront à découvrir tout au long de l'année grâce notamment à l'énorme investissement et au professionnalisme des employées communales, Cécile, Dominique, Véronique et Sandrina, qui rivalisent d'inventivité pour proposer des ateliers innovants à budget réduit (cuisine, danse, activités manuelles...).

La municipalité remercie sincèrement tous les acteurs de ces nouveaux temps d'activité périscolaire qui ont permis ce bilan très positif.

Les parents sont invités à se connecter sur le site de la commune à la rubrique TAP pour avoir plus d'informations sur les activités passées ou à venir tout au long de l'année.



Les travaux réalisés en 2015

Travaux en régie

Nous saluons cette année encore le travail effectué par notre équipe technique. Pascal et Ludovic grâce à leur polyvalence et leurs compétences effectuent un maximum de travaux en régie nous permettant ainsi d'être plus réactifs et de faire des économies : mise en place et nivellement du chemin de la Palle sous la Fiardière, travaux d'assainissement pour la salle des fêtes - rue de la Forge (installation des tuyaux et regards).



Curages et évacuation à 2 reprises de la plage de dépôt du Villard d'en Haut (inondations du 8 mai)

Voirie

Afin de sécuriser le passage à niveaux SNCF de la Fiardière, la commune a décidé de mettre le chemin de la Magdeleine en sens unique. Cela a généré une augmentation du trafic sur cette voie. La dotation départementale de voirie de 5783 euros a donc été utilisée pour la réfection du «chemin des Penses» en contrebas pour un montant total de travaux de 10 010 €.

Chemin de la Servaz

En 2015, la commune a achevé les travaux d'accès au lotissement de « la Lauzière » pour un montant de 8833 €. Ces travaux de voirie ont été financés à 50% par la participation voirie et réseaux (PVR) des quatre nouvelles habitations.

Parking nord du cimetière

Après un premier aménagement du parking par le service technique de la commune, le mur de soutènement a été réhabilité par la Régie de Territoire de Cœur de Savoie pour un montant de 4968 €. Un complément d'aménagement du parking sera réalisé en 2016. L'opération est financée à 51% par le Conseil Départemental.

Rénovation d'un local sous la mairie

Suite à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, le besoin en salles disponibles s'est accru. Le conseil municipal a donc décidé de rénover l'ancien local des Sapeurs-Pompiers sous la mairie avec l'aide des associations de la commune qui souhaitent s'y installer également afin de se réunir régulièrement.

Assainissement collectif

Les travaux réalisés rue de la Tronche en 2015 achèvent le programme d'assainissement collectif du Chef Lieu engagé en 2011 avec la création de la station d'épuration plantée de roseaux à la Servaz. Avec les 18 habitations supplémentaires en cours de raccordement et les nouveaux projets de maisons rue de la Forge, le réseau atteindra les 165 équivalents habitants prévus pour la station. Les travaux d'assainissement représentent 42 760 € sur les 91 269 € de travaux réalisés par la commune rue de la Tronche en 2015. Ils sont financés à 35%

par le département de la Savoie.

Rappelons que l'amortissement financier des investissements réalisés et le coût de leur entretien sont à la charge des seules familles desservies dans le cadre d'un budget annexe.

L'assainissement collectif du hameau de la Maserie engagé en 2014 sera terminé cette année. Il a été dimensionné pour desservir 45 habitants, nombre maximum attendu dans ce hameau après rénovation des bâtiments. La station de la Maserie et les réseaux auront coûté 88 185 € et sont financés à 62% par l'Etat, l'Agence de l'eau et le département de la Savoie.

Interdiction de brûlage des déchets verts, pourquoi ?

La **pollution de l'air** résulte principalement des installations de chauffage, des moteurs thermiques et des installations industrielles, des moyens de transport dont les véhicules à moteurs thermique et de l'agriculture. D'une manière générale toutes les combustions sont polluantes.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre s'effectue à basse température et génère des particules fines, de la dioxine, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils et du benzène. Ces composants sont mis en cause dans l'augmentation des cas d'allergies, de l'asthme, des cancers et des maladies neurodégénératives comme Alzheimer ou Parkinson..

Ne vous posez plus la question de savoir s'il est moins polluant de porter vos résidus végétaux de tonte de pelouse ou de taille de haies à la déchetterie que de les brûler dans votre jardin : brûler 50

kg de déchets verts à l'air libre pollue autant que parcourir 18400 kms avec une voiture essence récente de cylindrée moyenne. Cela signifie pour donner une autre comparaison, qu'il vaut mieux pour la planète porter un bouquet de roses fanées à la déchetterie de Saint Pierre d'Albigny depuis Fréterive avec sa voiture que de le brûler in situ.

L'interdiction de brûlage vaut également pour les professionnels de l'agriculture dont la viticulture pour laquelle les quantités brûlées s'expriment en tonnes. La Combe de Savoie est particulièrement sensible aux phénomènes de pollution de par ses caractéristiques géographiques en particulier la présence des montagnes qui la protègent des vents et forment avec le couvercle dû aux inversions de températures une sorte de grand tunnel dans lequel les fumées stagnent pendant des périodes longues. La Combe de Savoie partage régulièrement avec la vallée de l'Arve et la région grenobloise le

podium de la plus mauvaise qualité de l'air en Rhône Alpes.

Une prise de conscience des risques est en train de naître dans la profession et le syndicat des pépiniéristes en collaboration avec la Communauté de Commune Cœur de Savoie recherche des solutions pour mettre en place des filières de traitement et valorisation des déchets issus de la taille de la vigne et de la production de plants de vigne.

Nous vous invitons à consulter les brochures de l'Ademe et d'Air Rhône Alpes sur le site internet de la commune à la rubrique *vivre à Fréterive* pour de plus amples informations sur le sujet. Vous trouverez également des idées sur la rentabilisation de vos déchets verts par réutilisation en broyage, compostage, paillage et autres .

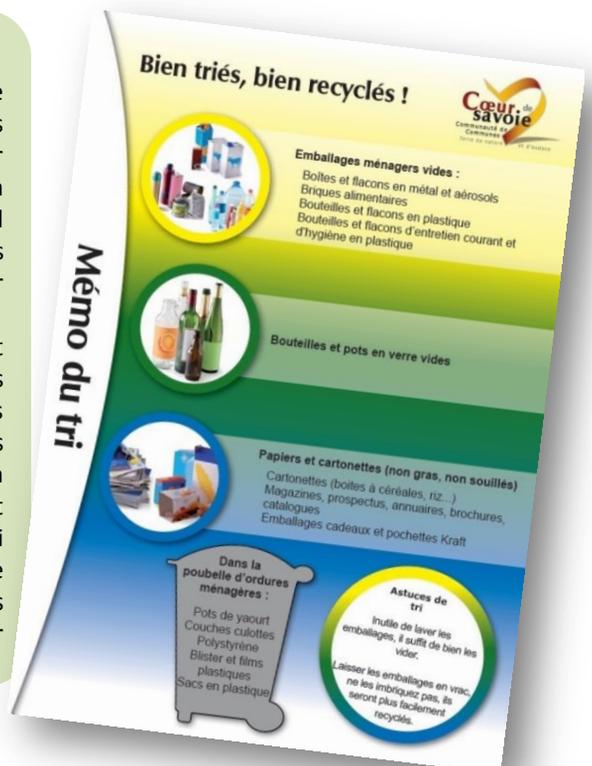
Un petit geste pour le jardinier qui multiplié à l'infini donne un grand pas pour la sauvegarde de la planète et de notre santé.

JE SUIS ATTENTIF, JE TRIE SÉLECTIF

Chaque Frétarivot attentif au tri contribue efficacement à la protection de notre environnement et favorise le recyclage. Merci de bien veiller à ce que vous mettez dans les bacs, on compte encore beaucoup d'erreurs qui ralentissent le tri manuel compliquant ainsi la bonne marche du recyclage. Pour vos déchets hors norme, adressez-vous à la déchetterie de Saint Pierre d'Albigny (voir les horaires sur www.freterive73.fr).

Les élèves de maternelle ont pu découvrir les règles du tri sélectif avec leur enseignante Fabienne. A la cantine sous le regard attentif de Sandrina, ils veillent à trier chaque jour les déchets.

Un atelier «recyclage» est proposé dans le cadre des TAP. Les enfants apprendront à trier les déchets et réaliseront un ensemble d'objets et œuvres artistiques qui seront exposés dans notre petit local d'exposition sous la mairie à partir de janvier 2016.



CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (CERTIPHYTO)

Les agents des services techniques ont suivi une formation à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en janvier 2015.

Toujours dans l'objectif de la réduction des pesticides, une rencontre s'est déroulée le 29 octobre à St Pierre d'Albigny initiée par la Communauté de communes Cœur de Savoie. D'ici 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces

verts sera interdit, il est donc souhaitable d'engager une réflexion sur les changements de pratique (désherbage alternatif).

A savoir : cette interdiction concernera aussi la vente libre aux particuliers.



ECLAIRAGE PUBLIC

En 2011, le conseil Municipal décidait l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit réduisant ainsi sa consommation d'électricité. Dès 2014, le nouveau conseil municipal a décidé de poursuivre cette initiative en prenant au mois d'octobre une délibération suivie d'un arrêté. Notre objectif est de tendre vers une réduction de 50% de la consommation tout en maîtrisant l'investissement nécessaire.

Pourquoi cette décision?

Les économies d'énergie

En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente 41% des consommations d'électricité des collectivités territoriales, 37% de leur facture d'électricité, 16% de leur consommation toutes énergies confondues. (source Ademe 2015)

Notre commune est éclairée par 100 points lumineux. Un suivi des consommations et des coûts a été effectué par Jean Miguet, adjoint aux travaux, ainsi que le suivi de la maintenance de l'éclairage.

En 2006, la commune consommait 73 440 kwh pour

l'éclairage public, aujourd'hui la consommation pour ce poste a été réduite à 27 878 kwh pour l'année 2014, soit une réduction de 46 000 kwh ce qui représente environ 14 740 € pour cette année 2014. En outre les opérations de maintenance ont été également divisées par deux. Cette réduction de la facture énergétique va encore progresser puisque nous engageons un plan de renouvellement des lampes à vapeur de mercure par des lampes à LED beaucoup moins énergivores.

La protection de l'environnement

Diminuer l'éclairage la nuit limite la consommation d'énergie et donc les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique ; sans doute que ce type d'action dans notre village peut paraître une goutte d'eau dans un océan et n'aura pas beaucoup d'incidence sur l'ensemble des problèmes générés mais à l'instar d'autres communes de plus en plus nombreuses et conscientes de ce vrai problème, nous

contribuerons ainsi modestement à la protection de l'environnement.

La biologie et la diversité

Pour les êtres vivants, la vie est rythmée par les cycles jour-nuit. La nuit est essentielle au bon fonctionnement de la vie, elle favorise la qualité du sommeil. Les animaux et les plantes sont aussi gênés par ces points lumineux qui modifient leurs rythmes biologiques. L'excès de lumière crée un halo lumineux au dessus des localités perturbant ainsi par exemple les oiseaux migrateurs qui perdent leurs repères.

La sécurité des biens et des personnes

Aucune étude n'a pu démontrer un impact négatif de l'éclairage nocturne sur la délinquance. 80% des cambriolages ont lieu le jour, 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées. L'éclairage n'est donc pas un facteur dissuasif.

Des études montrent également que sur des routes éclairées, les conducteurs se sentent plus en sécurité et roulent plus vite.

Association d'Animation de Fréterive : Mobilisons-nous pour maintenir la Vogue annuelle !

Depuis quelques années, par manque de temps des uns et des autres et par « essoufflement » des personnes engagées dans l'association, l'AAF s'en tient à l'organisation de la Vogue chaque année, le dernier dimanche de juillet.



Une belle réussite encore en 2015 où le beau temps a été au rendez-vous : concours de pétanque à la journée, messe en plein air le matin, animations pour enfants en fin d'après-midi, buvette et repas avec le traditionnel « diots-polenta », petit marché nocturne et enfin soirée dansante pour tous !

Maintenir ce temps d'animation, c'est un peu d'implication. Quelques réunions dans l'année pour coordonner les différents « postes » et décider des animations, quelques responsabilités et surtout 3 jours de mobilisation pour la préparation du site, le bon déroulement de la fête et le rangement ! Comprenez que pour certains, qui sont impliqués depuis des années, une petite relève serait la bienvenue...

Aussi cette année, au moment où s'écrit cet article, tout le bureau est démissionnaire et il est avéré que notre président ne se réengagera pas pour une autre année. Ce qui signifie pas de

Vogue en 2016 si les habitants ne se remobilisent pas pour décharger un peu les bénévoles les plus actifs.

Nous vous invitons à venir à l'AG et aux réunions pour évaluer comment d'un tout petit service proposé on peut largement aider l'équipe du bureau et faire en sorte que notre fête de village existe encore un peu !

Pour tout renseignement, pour vous inscrire sur la liste de diffusion mail pour recevoir des informations sur l'animation locale, ou pour recevoir les dates des temps de préparation de la Vogue : David Vullien (encore un peu président) 06.61.88.61.58 ou animfreterive@gmail.com

Les Roses Brunes

En 2015 nous étions 51 adhérents et 29 multi-adhérents. Le 21 janvier, notre assemblée générale s'est déroulée suivie d'un délicieux repas. Nous étions 51 personnes. Le 11 mars, nous étions 37 pour notre 1er loto, suivi d'une vente de bugnes préparées par nos dames que nous remercions infiniment. Le 2 septembre, notre second repas et nous

étions 48. Le 2 octobre notre 2ème loto et nous étions 35, suivi comme chaque fois d'une vente de bugnes. Le 2 décembre est prévu notre repas de fin d'année où nous vous espérons nombreux. Franchissons le cap de la nouvelle année et retrouvons-nous le 3 Février 2016 pour notre Assemblée Générale. Nous espérons ce jour là convertir de nouveaux adhérents qui

seront tous les bienvenus. Le 16 mars notre 1er loto de la nouvelle année où nous vous espérons tous nombreux. Le club " les Roses Brunes" vous souhaitent de très bonnes fêtes de fins d'année et une heureuse année 2016.



Association Frette-Rive à Pied

Quoi de neuf sur les sentiers de notre commune ?

Cette année, l'association Frette-Rive à Pied s'est encore attelée à débroussailler et entretenir les sentiers communaux. Pas moins d'une dizaine de kilomètres de sentiers publics sont régulièrement surveillés par la quinzaine d'adhérents actifs sur les 23 que compte désormais l'association.



Broc'Balade au village en 2015 : « 5 points ventes à travers nos sentiers! Une réussite!!! » (Parole de FAP, Roselyne)

Rappelons que l'association n'entretient que des sentiers qui

relèvent du domaine public, qui auront vocation à être balisés pour mieux orienter les nombreux promeneurs et randonneurs qui viennent profiter de la beauté de nos coteaux. Le balisage de ce réseau pourra bénéficier des financements du Département et de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Un inventaire a été établi pour identifier les « axes majeurs » de promenade sur nos coteaux. En complément du Chemin des Vignes pourront être balisés en 2016 les accès au chemin de Montplan à partir du haut des Moulins, de la Tronche (au-dessus du prieuré) et du Villard. Quelques poteaux devraient apparaître à la croisée des chemins, nous en limitons au maximum le nombre et l'impact mais c'est pour mieux valoriser le potentiel touristique de notre territoire en

orientant les randonneurs là où ils ne dérangeront pas !

Frette-Rive à Pied, c'est aussi des moments insolites et des moments de convivialité, au travers de nos chantiers, ouverts à tous les volontaires, ou des petites manifestations organisées pour nous permettre d'acquérir un matériel fort utile et fort utilisé ! Nous vous invitons ainsi à surveiller le planning 2016 pour connaître bientôt la date et le lieu de notre prochaine Broc'Balade, concept de haltes-brocante dans un hameau, pour inciter les promeneurs à chiner tout en découvrant la qualité de notre cadre de vie !

Petits moyens, petites mains, mais solidarité et inventivité pour revaloriser tous nos sentiers !

<http://fretteriveapied.blogspot.fr/>



L'ASSF vous invite

(Association des parents d'élèves)

- **Dimanche 20 mars - Loto**, vente de gâteaux, buvette
- **Samedi 21 mai - Couscous Party** : Repas dansant
- **Dimanche 26 juin : Concours de pétanque**, buvette, snack

VITRINE D'EXPOSITION TEMPORAIRE

Lors de la réhabilitation de la façade de la mairie, une fenêtre voûtée a été dégagée sous le balcon de la mairie. Celle-ci nous permet des expositions temporaires. Merci à Marinette, Colombe, Guy et Bernard pour leurs contributions à «l'école en 14». Nous accueillerons toute proposition relative au patrimoine, aux talents artistiques, aux activités associatives de Fréterive. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

NOUVEAU MODE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2016

Un agent recenseur recruté par votre mairie pour une durée d'un mois pour cette mission spécifique, se présentera chez vous entre le **21 janvier et le 20 février 2016**.

Il vous remettra la notice sur laquelle figurera votre identifiant de connexion au site «*le-recensement-et-moi.fr*», en effet cette année vous aurez la possibilité de vous faire recenser en ligne, solution à privilégier car plus simple et plus rapide.

Si vous préférez toutefois remplir le questionnaire papier, notre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels que votre logement compte d'habitants, puis conviendra d'un rendez-vous pour récupérer les documents.

Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à **Simon PERRIN**, étudiant, résidant sur notre commune.

UN LOGICIEL DE GESTION POUR LES SERVICES CANTINE-GARDERIE

Pour la rentrée 2015/2016, la commune s'est dotée d'un logiciel de gestion cantine-garderie. Chaque famille a ainsi la possibilité d'inscrire en ligne son ou ses enfants.

Cette évolution va dans le sens de la dématérialisation* des modes de gestion, très attendue des familles, et contribue à une gestion plus souple ainsi qu'un gain de temps pour les services municipaux. Le paiement en ligne (voire la mise en place du prélèvement automatique sur demande des familles) sera étudié pour l'année prochaine.

**La dématérialisation est la substitution de l'échange de documents papier par l'échange d'informations par courrier électronique. Cette évolution est effective à Fréterive depuis 2014 pour tous les échanges avec les administrations publiques et entre les collectivités locales.*

ACQUISITION D'UN TRACTEUR DE DENEIGEMENT

Du fait de pannes régulières du tracteur depuis 4 à 5 ans, générant des coûts de réparations importants et immobilisant le matériel pendant plusieurs jours, il a été décidé de le remplacer. L'offre retenue est celle de la société Chavanel pour un tracteur avec étrave de déneigement et chaînes d'un montant de 71 780 € HT.

Ce projet est financé par le Conseil Départemental à 51% (soit une subvention de 36 608 €) et par un emprunt de 50 000€.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE FRETERIVE

Ouverture du secrétariat le mardi, vendredi matin de 8h30 à 11h30, le jeudi de 16h30 à 19h, le 2^{ème} samedi du mois de 8h30 à 11h.
Tél : 04.79.28.54.01 - fax : 04.79.71.40.82 – site internet : www.freterive73.fr

DECHETTERIE DU CANTON

ST PIERRE D'ALBIGNY, sous la Gare
tél 04.79.28.65.98

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz- BP40020 – 73800
Montmélian
Tél : 04.79.84.36.27 – fax : 04.79.84.36.28 – site internet : www.coeurdesavoie.fr

AGENDA 2016

- ❖ Vendredi 8 janvier, 18h30 : vœux du maire
- ❖ Mercredi 3 février : AG - Roses Brunes
- ❖ Mercredi 16 mars : loto - Roses Brunes
- ❖ Dimanche 20 mars : Loto - ASSF
- ❖ Samedi 21 mai : Couscous Party - ASSF
- ❖ Dimanche 26 juin : Pétanque - ASSF

ETAT CIVIL 2015

Les naissances

- Maeva, Isabelle, Lydie ARNOLDI née le 28 février 2015 de Vanessa DIAS et Jérôme ARNOLDI
- Alexandre, Kurt, Daniel HEIMANN né le 24 mars 2015 de Claire WILBERT et Nicolas HEIMANN
- Théo, Eric, Georges DEBARGE né le 30 mars 2015 de Aurore TRAINANT et Aurélien DEBARGE
- Ezio, Gwen TUAL né le 3 avril 2015 de Hélène MANUSE et de Yann TUAL
- Camille POMMIER CARLE née le 22 juin 2015 de Sandrine CARLE et Jérôme POMMIER
- Aëlynn, Nathalie, Emmanuelle ASSIER née le 7 août 2015 de Sabrina THEVENET et Dominique ASSIER
- Paul, André ESTRADA né le 1^{er} novembre 2015 de Amandine BRULEY et Christophe ESTRADA

Les décès

Guy PACCALET, Roger FRANCOZ, Gabrielle PACCALET, Georges PERNET, René DONZEL, Marcel GENOULAZ, Joseph HENRIQUET, Marie VEYRON

Les mariages

Erica LAURENT et Henri SOLER, le 20 juin 2015
Bernadette BOUVET et Gilbert LOYET, le 5 décembre 2015

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18

TOUTES URGENCES

(numéro prioritaire européen - mobiles et fixes)
112

SMS OU FAX

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)
114

URBANISME

HENRIQUET André : Permis de construire pour aménagement logement accordé le 12/05/2015
Chemin de l'Église

MARILLY Bertrand : Permis de construire pour maison individuelle accordé le 21/07/2015
Chemin de la Forge, les Barlettes

MONIN Eric : Permis de construire pour construction d'un abri voitures et jardin accordé le 10/07/2015
Chemin de Crépan, les Penses

DIAS Cathy : Permis de construire pour maison individuelle accordé le 11/09/2015
Route de Miolans, le Villard

Service instructeur

Mme PRAT, Chef du Pôle Application du Droit des Sols
04 79 44 34 36
Communauté de Communes Cœur de Savoie
Service urbanisme – ZA de Carouge
87, rue Marais Sandre
73250 Saint-Pierre d'Albigny